

Politique de placement Portefeuille Privé d'Actions Canadiennes

Objectif de placement

Le *Portefeuille Privé d'Actions Canadiennes* vise la croissance à long terme du capital, en ayant un rendement supérieur à l'indice de référence.

Critères de placement

Nombre de titres

Minimum 20, maximum 30.

Diversification

Le *Portefeuille* est investi dans un minimum de 8 secteurs sur les 11 du *S&P TSX Composite* (énergie, matériaux, produits industriels, consommation de base, consommation discrétionnaire, santé, finance, technologie, communications, services publics, immobilier).

Titres admissibles

Seuls les titres ayant un rendement sur le capital supérieur au coût du capital et qui se retrouvent à l'intérieur de l'indice *S&P TSX Composite* sont admissibles.

Pondération

Mis à part les titres de marché monétaire, aucun autre titre ne dépassera plus de 10% de la valeur marchande du *Portefeuille*.

Dividendes

Nous tentons de maintenir le pourcentage de dividendes versés par les différentes compagnies à un minimum de 1%.

Taux de roulement

Nous prévoyons un taux de rotation supérieur à la moyenne.

Style de gestion

Notre approche de placement repose en premier lieu sur une analyse fondamentale des sociétés, celles-ci devant obligatoirement afficher des bénéfices pour être considérées.

En second lieu, une complémentarité de style est appliquée (valeur/croissance, grandes/moyennes, petites capitalisations), ainsi que la rotation sectorielle.

Paramètres de gestion et portefeuille de référence

Étant donné qu'il nous est possible d'investir dans tous les titres inclus dans l'indice *S&P TSX Rendement Total*, ce dernier nous sert d'indice de référence.

Le *Portefeuille* sera investi à 100% (incluant un maximum de 20% en liquidités de façon temporaire).